



Retour sur la lettre circulaire de Stanislas Bamouni Baba

Le ministre, secrétaire général du gouvernement, Stanislas Bamouni Baba, rappelle les ministres du gouvernement à l'ordre. Dans une lettre circulaire, il invite ses collègues au respect des textes encadrant la création des directions et les nominations ...



Le Togo au 4^e rang dans la zone Cédéao

Classant les pays les moins risqués pour les investisseurs, le rapport « Global Investment Risk and Resilience Index » a été publié le 21 octobre 2025 par Henley & Partners, en collaboration avec AlphaGeo. Il dresse un tableau contrasté du continent. Si l'île Maurice, la Tanzanie et le Botswana sont les pays africains les moins ...

PAGE 5

Le marché du soja s'ouvre sur de nouveaux défis et ambitions

Le marché du soja togolais a officiellement ouvert sa campagne 2025-2026, ce jeudi 23 octobre. La cérémonie, placée sous le thème : « quelle stratégie de productivité et de durabilité dans un contexte de marchés concurrentiels ? », a réuni les acteurs clés de la filière pour poser les bases ...

PAGE 5



OTR

Yawa Djigbodi Tsègan prend les rênes

► Elle n'était pas encore à bout de force

L'Office togolais des recettes (OTR) a un nouveau commissaire général en la personne de Yawa Djigbodi Tsègan. La cérémonie de passation de charge avec son prédécesseur Philippe Kokou Tchodié est intervenue, vendredi 24 octobre 2025, au siège de l'institution à Lomé. Et ce, en présence de Georges Essowè Barcola ...

PAGE 3

Infrastructure routière / Bientôt le réaménagement de deux grandes voies

La rue Carrefour Y-Adigomé Massalassi et le tronçon Grand contournement Entreprise de l'Union-Adigomé, tous deux sur la nationale N^o 5, seront réaménagés. Les études techniques étant approuvées mercredi 22 octobre 2025, les travaux ne devront pas tarder.

Longues de 9,2 km, ces deux voies s'inscrivent dans le cadre du programme gouvernemental de modernisation des infrastructures routières pour faciliter la circulation des personnes et des biens.

Les travaux d'études techniques approuvés par les acteurs permettent au pays de disposer des données nécessaires relatives aux plans, aux études géotechniques, environnementales et sociales.

Grâce à ces données indispensables, le gouvernement peut passer à l'étape supérieure en lançant les travaux.

L'un des objectifs phares du gouvernement déclinés à travers sa feuille de route est de développer les infrastructures. Porté par cet engagement plusieurs projets sont engagés pour faciliter la circulation des biens et des personnes, désenclaver les zones rurales, améliorer la sécurité routière et renforcer la position du Togo comme hub logistique régional.

 SOMMAIRE	Togo Le marché du soja s'ouvre sur de nouveaux défis et ambitions  P 5	Cameroun/Présidentielle Deux proches d'Issa Tchiroma Bakary arrêtés à Douala  P 8	Eliminatoires CAN féminine 2026 Les Eperviers ratent leur première sortie face au Burkina Faso  P 10
--	---	--	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Témoignages de Fambo Koudjo bénéficiaire des 4 cycles du crédit APSEF

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique quotidienne "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", Togo Matin met le cap sur Atakpamé pour partager avec vous les témoignages de FAMBO Koudjo qui a bénéficié successivement des 4 cycles du crédit Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) du Fonds National de la Finance Inclusive. Grâce à cet appui, notre bénéficiaire, la trentaine a ouvert son petit atelier et l'a équipé. Un début d'activités qui aujourd'hui lui donne satisfaction vu les revenus qu'il dégage au quotidien.

Chirurgien de chaussures, c'est par cette expression que se fait appeler FAMBO Koudjo, une appellation qui tire son origine de son amour pour la cordonnerie depuis des années nous confie-t-il.

" Quand le moment était venu pour moi de choisir un métier que je voulais exercer plus tard, je n'ai pas du tout hésité car depuis longtemps j'avais un penchant pour la cordonnerie. Alors je me suis rapproché d'un aîné du quartier qui lui était déjà un cordonnier sénior pour

voir dans quelles mesures il pouvait m'accepter comme apprenti dans son atelier. J'ai donc été apprenti auprès de ce dernier pendant trois années. Cet apprentissage m'a permis de m'habituer avec toutes les techniques de cordonnerie, et même un peu de techniques de fabrication de chaussures. Apprentissage terminé, comme tout jeune qui se respecte, il était donc question pour moi de me prendre en charge en ouvrant mon propre atelier de cordonnerie. Mais je me suis retrouvé heurté à des difficultés financières, et il me fallait donc trouver une source de financement. C'est donc dans la foulée que je suis parti voir COOPEC ILLEMA, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI pour voir dans quelles conditions je pouvais contracter un microcrédit pour aller de l'avant dans la réalisation de mes activités. J'ai donc été informé de tous les produits disponibles et je me suis laissé tenté par le produit APSEF. J'ai donc rempli toutes les conditions nécessaires et j'ai obtenu successivement les 4 cycles du crédit APSEF. Un premier de 30.000 FCFA, un second de 40.000 FCFA



Fambo Koudjo

puis les deux derniers de 50.000 FCFA chacun." Notre interlocuteur a donc pu se lancer dans la vie active grâce aux crédits APSEF. Aujourd'hui, il mesure non seulement l'impact des crédits sur son

quotidien mais surtout il se rend compte des emplois directs et indirects qu'il crée à travers sa petite activité.

"Comme vous le voyez, je suis donc installé dans ma

petite baraque ici et jour après jour je rends service à mes clients qui viennent me voir et me permette par la même occasion de tirer des rêves et de consolider mon autonomie".

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire





	Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG-LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Edy Alley Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva	Alexandre Wémima Edem Dadzie Luc Biova Rachid Zakari Responsable administrative, financière et commerciale: AMAH Essognim	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)
---	--	---	---	--

Servir la nation

Yawa Djigbodi Tsègan n’était pas encore à bout de force

Le président du Conseil fait de nouveau confiance à Yawa Djigbodi Tsègan en la plaçant à la tête d’une des plus grandes entreprises publiques du pays. C’est un rebondissement auquel personne ne s’attendait.



Yawa Djigbodi Tsègan (Image : OTR)

Mardi dernier, le journaliste Loïc Lawson, ancien directeur de publication du journal Flambeau des Démocrates, annonçait sur son compte X, que Philippe Kokou Tchodiè, l’ancien commissaire général par intérim de l’Office togolais des recettes (OTR) était sur le point d’être remplacé. Il précisait que c’était une femme qui allait prendre la

direction de cette grosse régie financière. La confirmation a eu lieu en fin de semaine avec la prise de fonction de Yawa Djigbodi Tsègan, ancienne

occupé ce poste dans l’histoire du Togo. Ensuite, son engagement tout au long de son mandat et au sein de son parti, Union pour la République (Unir), était forte. Pour les profanes, sa réélection ne devait souffrir d’aucune ambiguïté. Mais, les réalités des choix politiques et les obligations républicaines échappent souvent au commun des mortels. C’est ainsi que son remplacement a eu lieu il y a un an dans le silence abasourdi de ceux qui participaient à la session qui avait permis de faire ce vote à candidature unique.

Sa nomination à un poste ministériel après avoir été pendant des années la deuxième personnalité de l’Etat togolais, avait davantage suscité des réactions controversées au sein de l’opinion nationale. Et contre toute attente, il y a quelques jours, elle descend davantage vers la base, dans la gouvernance locale. Elle a été élue maire.

Certains se disaient alors

pourquoi elle persistait à rester en politique au point de quitter le sommet de l’Etat pour les postes les plus bas ? Mais encore une fois, les choix politiques et les obligations républicaines ne sont pas l’apanage de tout le monde. Par ailleurs, madame Tsègan semble s’être résolument mise au service de la République. Par conséquent, elle est prête à servir partout où le besoin se fera sentir. L’autre réalité qui saute aux yeux est qu’avec la cinquième République, toutes les personnes qui souhaitent servir l’Etat doivent se mettre à la disposition du président du Conseil Faure Gnassingbé. Et, nul n’étant indispensable, il décide qui nommer à quel poste pour le bien du pays.

Concernant les postes électifs, il est indéniable qu’avec le parti Unir, il y a du mouvement à la tête des institutions. Pour revenir à madame Tsègan, il faut dire qu’il s’agit d’un retour à la maison pour elle. Comme le disait le ministre des

Finances et du Budget, Georges Essowè Barcola, « C’est la personne qu’il fallait », à ce poste. Non pas que son prédécesseur a démerité.

D’ailleurs, s’agissant de ce dernier, le ministre Barcola a dit : « La mission de l’OTR est très difficile... et il a accompli sa mission avec un sens très élevé du devoir ». Pour sa part, la nouvelle Commissaire générale a d’abord exprimé sa reconnaissance au président du Conseil. « Je voudrais exprimer ma sincère gratitude à Son Excellence monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, président du Conseil, pour la confiance renouvelée ». Elle a affirmé mesurer la portée de cette responsabilité à un moment où l’OTR entre dans une nouvelle phase de transformation, encadrée par la loi du 1er avril 2025 qui renforce la gouvernance, la culture du résultat et le service au contribuable.

Edem Dadzie

OTR

Yawa Djigbodi Tsègan prend les rênes

L’Office togolais des recettes (OTR) a un nouveau commissaire général en la personne de Yawa Djigbodi Tsègan. La cérémonie de passation de charge avec son prédécesseur Philippe Kokou Tchodiè est intervenue, vendredi 24 octobre 2025, au siège de l’institution à Lomé. Et ce, en présence de Georges Essowè Barcola, ministre des Finances et du Budget.

Après six (6) ans passés à la tête de l’OTR, Philippe Kokou Tchodiè laisse officiellement sa place à Mme Tsègan. Ce changement à la tête de l’institution a été officiellement acté par une cérémonie solennelle de passation de service.

Cette cérémonie présidée par Essowè Georges Barcola, ministre des Finances et du Budget, a été marquée par la présence de Jonas Daou, président des Associations des grandes entreprises du Togo (Aget), des commissaires généraux et des responsables des différents départements de l’institution.

Pour M. Barcola, elle

intervient alors qu’une nouvelle loi est en vigueur sur l’OTR. Et ladite loi responsabilise davantage tout le personnel avec une obligation de résultats.

Saluant le bilan positif du commissaire général sortant en la personne de M. Tchodiè, le ministre des

soutien du gouvernement, plus particulièrement du président du Conseil. Il l’a également invitée à travailler d’arrache-pied pour l’amélioration des services rendus aux citoyens et à poursuivre les efforts pour faire de l’OTR un véritable levier de développement du pays.

général par intérim sortant, Philippe Kokou Tchodiè, sous le leadership du président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, l’OTR a pu consolider son rôle politique, économique et budgétaire du pays. Plusieurs réformes ont été également implémentées pour moderniser les

donc invitée à maintenir le cap des réformes étant donné qu’elle est même une habituée des budgets : « À vous, Mme la Commissaire. Je voudrais vous dire combien je suis heureux de vous passer ce jour le flambeau. Je me félicite du choix judicieux porté sur votre personne en tant qu’inspectrice des impôts, ministre, présidente de l’Assemblée nationale où on discute les budgets pour la poursuite des réformes d’envergure voulues à juste titre par SEM le président du Conseil », a-t-il mentionné.

Les gratitudes de Mme Tsègan

Prenant la parole, la commissaire générale, Yawa Djigbodi Tsègan, ne cache pas sa joie pour la confiance placée en elle par le président du Conseil. « Je présente ma déférente gratitude à Monsieur le président du Conseil pour la confiance qu’il place en ma modeste personne. Cette reconnaissance ...

Suite à la page 4



Table d’honneur à la passation de service

Finances et du Budget n’a pas aussi manqué de réitérer à la nouvelle commissaire générale, Mme Tsègan, le

De grandes réformes sous l’impulsion du président du Conseil

Pour le commissaire

services rendus à la population. S’adressant à son successeur, M. Tchodiè l’a

OTR / Yawa Djigbodi Tsègan prend les rênes Suite de la page 3

... est à la fois un honneur et un appel au devoir, celui de poursuivre, avec engagement et rigueur, la mission stratégique de l'OTR : mobiliser efficacement les ressources publiques dans un esprit d'équité, de transparence et de performance », a-t-elle mentionné.

Un parcours exceptionnel
La nomination de Chantal Yawa Djigbodi Tsègan comme commissaire générale de l'Office togolais des recettes (OTR) n'est pas le fruit d'un hasard.

Ancienne inspectrice des impôts et première femme présidente de l'Assemblée nationale de 2019 à 2024, Mme Tsègan se

présente comme une fine connaisseuse du domaine des finances, du budget et de la gestion administrative. Elle a forgé son expérience en étant directrice du cabinet du ministère des Transports puis directrice de l'administration, de l'organisation et des services d'appui à la direction générale des impôts (DGI).

Cheffe de division recouvrement à la direction des Grandes Entreprises (DGE), Mme Tsègan fut également inspectrice à la brigade de contrôle de la DGE. Riche de son parcours politique, elle fut élue en 2013 dans la 3^e circonscription électorale de Kloto-Kpélé

à l'Assemblée nationale et devint première questrice de l'Assemblée nationale pour la durée de la législature. Elle est réélue à cette fonction une seconde



Photo de famille des acteurs présents à la passation

fois en décembre 2018. En 2019, elle devint présidente de l'Assemblée nationale, poste qu'elle

occupa jusqu'en 2024. Avant d'être portée à la tête de l'OTR, Mme Tsègan fut dans le gouvernement, ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme

foncière. Portée à la tête de l'OTR, Mme Tsègan est donc

appelée par le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, à mettre son expertise et son savoir-faire au service de cette institution pour un meilleur développement du pays.

L'OTR et ses engagements
Institué en 2012, l'Office togolais des recettes (OTR) intègre les directions générales des Douanes et des Impôts au sein d'une structure unique. À travers cette réforme, les autorités togolaises entendent rendre plus efficaces les collectes, favoriser un meilleur consentement des contribuables à l'impôt et une réduction sensible du niveau de perception de la corruption.

Caleb Akponou

Administration togolaise

Retour sur la lettre circulaire de Stanislas Bamouni Baba

Le ministre, secrétaire général du gouvernement, Stanislas Bamouni Baba, rappelle les ministres du gouvernement à l'ordre.

Dans une lettre circulaire, il invite ses collègues au respect des textes encadrant la création des directions et les nominations au sein des départements ministériels. Par une lettre circulaire n°006/SGG/2025, en date du mercredi 22 octobre 2025, transmise aux ministres et ministres délégués, le ministre, secrétaire général du gouvernement remet de l'ordre dans une pratique administrative devenue fréquente mais irrégulière. Selon la note, plusieurs cas ont été observés ces derniers mois où des ministères ont procédé à la création de directions par de simples arrêtés, accompagnés de nominations non conformes aux dispositions réglementaires. Or, d'après lui, ces actes relèvent du domaine réglementaire, et doivent être pris par décret, conformément au décret n°2011-178/PR du

7 décembre 2011, fixant les principes généraux d'organisation des départements ministériels.

« Les secrétaires généraux, secrétaires généraux adjoints, directeurs généraux, directeurs généraux adjoints et directeurs sont nommés par décret en Conseil des ministres, sur proposition du ministre concerné. De même, les directeurs des services extérieurs sont nommés par décret du président de la République, une compétence désormais exercée par le président du Conseil, en vertu de l'article 50 de la Constitution du 6 mai 2024, qui lui confère le pouvoir de nomination aux emplois civils et militaires », a clarifié M. Baba.

Dans sa circulaire, Stanislas Baba a clarifié les marges de manœuvre des ministres. Un ministre ne peut pas créer une direction par arrêté. Il ne peut, à ce niveau, instituer que des divisions ou sections, et nommer leurs

responsables, comme le prévoit l'article 33 du décret de 2011.

En cas de vacances d'un poste de direction, le ministre concerné doit



Stanislas Bamouni Baba (Image : togobreakingnews.info)

proposer sans délai un cadre pour nomination par décret. À titre exceptionnel, et en cas d'urgence avérée, un ministre peut désigner un intérimaire par arrêté, mais pour une durée maximale de trois mois, le temps que la nomination

officielle intervienne. Cette désignation temporaire doit toutefois recevoir l'accord préalable du président du Conseil, obtenu par le biais du secrétariat général du

gouvernement. « Aucun ministre ne peut, par note de service, décision ou arrêté, procéder à la création d'une direction centrale ou régionale, ni à la nomination de leurs responsables », a prévenu Stanislas Bamouni Baba.

Le secrétaire général du gouvernement a également prévenu que toute création ou nomination effectuée en dehors du cadre légal est nulle et de nul effet, engageant la responsabilité personnelle de son auteur. Par cette mise au point, Stanislas Bamouni Baba entend restaurer la rigueur administrative et préserver la cohérence institutionnelle dans l'organisation de l'administration togolaise.

Cette démarche vise à garantir la légalité des actes, à renforcer la discipline gouvernementale et à assurer une meilleure gouvernance dans la gestion des structures étatiques. « Le respect de la hiérarchie des normes et des procédures n'est pas une simple formalité administrative, mais une condition essentielle au bon fonctionnement de l'État », a conclu le secrétaire général du gouvernement.

TM et togobreakingnews.info

En un clic,
payez votre
TVM par

sur l'application
OTR TVM
Disponible sur Google Play

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg

Classement Henley 2025 / Investissement

Le Togo au 4^e rang dans la zone Cédéao

Classant les pays les moins risqués pour les investisseurs, le rapport « Global Investment Risk and Resilience Index » a été publié le 21 octobre 2025 par Henley & Partners, en collaboration avec AlphaGeo. Il dresse un tableau contrasté du continent. Si l'île Maurice, la Tanzanie et le Botswana sont les pays africains les moins risqués pour les investisseurs, les pays de la Cédéao, dont le Togo se démarquent tant bien que mal.



La ville de Lomé

L'indice, premier du genre, évalue l'exposition des pays aux risques géopolitiques, économiques et climatiques ainsi que leur capacité à y résister. Il repose sur 13 indicateurs, répartis entre deux piliers : le risque et la résilience. Le pilier « risque » observe la stabilité politique, la volatilité monétaire, l'inflation ou encore la qualité des réglementations. Le pilier « résilience » mesure, la capacité d'un pays à rebondir : la gouvernance, l'innovation, les comptes extérieurs, les progrès sociaux, ou l'adaptation climatique. En combinant

ces deux dimensions, Henley établit un score global. Plus le score est élevé, plus l'environnement d'investissement est sûr. Au rang des pays les moins risqués pour les investisseurs en 2025, au sein de la zone Cédéao, les écarts sont nets. Le

Togo affiche 48 points en se classant au 4^e rang dans la zone et à la 183^e rang mondial. Il devance le Sénégal avec 46,07 points, le Niger (42,73), le Burkina Faso (40,97), le Ghana (40,67) et le Mali (40,34). Le Nigeria (34,6) ferment la marche. Devant le Togo, le Cap Vert avec 57,26 points, occupe le 1^{er} dans la Cédéao, 6^e rang africain et le 125^e rang mondial. Il est suivi par la Côte d'Ivoire avec 52,82 points et le Bénin avec un score estimé à 51,38 points. A l'échelle continentale, l'île Maurice, la Tanzanie et le Botswana sont les pays africains les moins risqués pour les investisseurs. L'île

Maurice se hisse au 83^e rang mondial, avec 62,20 points, devant la Tanzanie (84^e, 62 pts) et le Botswana (86^e). Ainsi, 3 États africains seulement figurent dans le Top 100 mondial. Les Seychelles (109^e), l'Ouganda (122^e), le Cap-Vert (125^e), la Namibie (138^e), l'Afrique du Sud (145^e), le Maroc (148^e) et le Rwanda (151^e) complètent le Top 10 continental.

Le reste du continent, lui, reste à la traîne. Les faiblesses s'accumulent : la gouvernance fragile, les pressions budgétaires, les infrastructures limitées et la vulnérabilité climatique. « La majorité des pays africains figurent en bas de tableau, en raison notamment de leurs faibles performances dans plusieurs indicateurs tels que la stabilité politique, la gouvernance, les comptes extérieurs et la résilience au changement climatique. » En toile de fond, ce classement révèle une tendance lourde : l'Afrique subsaharienne attire, mais inquiète. La stabilité politique, la transparence institutionnelle et la résilience face aux chocs externes demeurent les clés d'un futur plus sûr pour les investisseurs.

Le Togo, à la 183^e place mondiale, n'échappe pas à cette réalité : il avance, lentement mais sûrement, dans un environnement où la confiance est à reconquérir.

Marché régional

Le Togo séduit les investisseurs avec une levée de 27,5 milliards FCFA

Le Togo a fait une nouvelle démonstration de sa solidité financière sur le marché des titres publics de l'Umoa, ce vendredi 24 octobre. En quête de 25 milliards FCFA, le pays a finalement levé 27,5 milliards FCFA, dépassant ses attentes initiales.

L'opération a suscité un fort engouement auprès des investisseurs, avec 53,3 milliards FCFA de soumissions, soit « un taux de couverture de 213,1 % », selon le compte rendu officiel. Le Trésor public a choisi de retenir 8,1 milliards FCFA à travers des BAT émis sur une

trimestre. Elle s'inscrit dans une stratégie de financement méthodique, qui vise à équilibrer prudence et attractivité. Avec cette levée, « le cumul des fonds mobilisés depuis le début de l'année s'élève désormais à 292 milliards FCFA », soit près de 88 % de l'objectif annuel fixé à 332 milliards FCFA.

Au-delà des chiffres, cette performance illustre la confiance constante des investisseurs régionaux envers la signature



Centre administratif, économique et financier

maturité de 364 jours, et 19,4 milliards FCFA via des OAT à trois ans assorties d'un taux d'intérêt fixe de 6,25 %. Cette émission marque la première sortie du Togo au titre du quatrième

togolaise. Dans un contexte économique africain en recomposition, le Togo continue de tracer sa route avec assurance, entre rigueur budgétaire et crédibilité financière. TM

Togo

Le marché du soja s'ouvre sur de nouveaux défis et ambitions

Le marché du soja togolais a officiellement ouvert sa campagne 2025-2026, ce jeudi 23 octobre. La cérémonie, placée sous le thème : « quelle stratégie de productivité et de durabilité dans un contexte de marchés concurrentiels ? », a réuni les acteurs clés de la filière pour poser les bases d'une saison stratégique.

Organisée en collaboration avec le Conseil interprofessionnel de la filière soja du Togo (CIFS-Togo), la rencontre a été marquée par la signature d'accords historiques entre les trois familles de la filière. La Fédération nationale des coopératives productrices de soja (FNCPs), l'Association togolaise



Soja

des transformateurs de soja (ATTS) et l'Association nationale des commerçants-exportateurs du soja (ANCES) ont fixé le prix du kilogramme de soja à 220 FCFA, contre 250

FCFA lors de la précédente campagne, et le volume global à commercialiser à 200.000 tonnes. « Cette baisse du prix s'explique par la tendance baissière observée sur le marché international du

soja. Notre ambition est de stabiliser le marché à travers des mécanismes transparents et équitables, afin de garantir durablement un revenu juste aux producteurs et de renforcer la compétitivité de la filière », a souligné Koriko Mounirou, président du CIFS-Togo. Le directeur de cabinet du ministère délégué auprès du ministre de l'économie, Vinyo Koffi, en charge du Commerce, a salué les efforts des acteurs tout en rappelant les défis persistants : « la concurrence internationale et la nécessité d'améliorer la productivité ». Ces mots

résonnent comme un appel à conjuguer ambition et réalisme. Le Togo s'appuie sur un plan stratégique mis en place il y a deux ans pour consolider sa filière. Le pays qui a été premier exportateur de soja bio vers l'Union Européenne, veut accroître les revenus des producteurs locaux et asseoir une filière durable et compétitive. La campagne 2025-2026 n'est donc pas seulement une ouverture commerciale : elle est une vitrine de savoir-faire, de coopération et d'innovation dans un marché mondial exigeant.

Edy Alley

Togo/Aide publique au développement

Une manne financière pour des projets structurants

Avec l'objectif d'améliorer les conditions de vie et de stimuler la croissance économique, l'Aide publique au développement (APD) occupe une place importante dans le développement du Togo. Permettant de financer des projets dans des secteurs cruciaux comme l'éducation, la santé et les infrastructures, cet appui permet au pays de réaliser nombre de projets. Ces dernières années, cette aide à destination du Togo ne cesse de croître, fruit d'une confiance renouvelée.

Destinée à accélérer le développement économique des pays en développement, et surtout, à améliorer les conditions de vie des populations, l'APD est d'une importance capitale pour des pays comme le Togo.

Se présentant sous forme de dons ou de prêts concessionnels, l'APD vise à améliorer les conditions de vie, répondre aux besoins fondamentaux comme la santé et l'éducation, et soutenir la croissance économique et le développement durable.

Un appui en hausse

En 2023, le pays a bouclé avec un soutien financier record de la part de ses partenaires. Sur cette période, le Togo a mobilisé 745,44 millions de dollars d'aide publique, soit 452,15 milliards de francs CFA. Cette performance traduit une confiance renouvelée dans la vision et les réformes engagées par le pays.

Selon les données publiées lors de la validation du Rapport sur la coopération au développement 2023, l'aide se répartit en dons à hauteur de 421,72 millions USD (56,57 %) et en prêts de 323,72 millions USD (43,43 %).

La forte proportion de dons, représentant plus de la moitié de cette enveloppe, constitue un indicateur positif. Elle allège significativement le fardeau de la dette publique et permet de financer des projets de développement essentiels sans peser sur les finances de l'État à long terme. Comparativement à 2022, les ressources



Ministère des Finances et du Budget

des partenaires du Togo atteignaient environ 3 milliards de dollars.

Les facteurs d'une mobilisation record de ressources

Cette hausse des ressources mobilisées en 2023 résulte des réformes ambitieuses mises en œuvre par le gouvernement, avec un accent particulier sur les investissements destinés

en grande partie par la mise en place et l'opérationnalisation d'un cadre de suivi stratégique et technique des projets et programmes, incluant des indicateurs de performance précis, des audits réguliers et des rapports trimestriels. À cela s'ajoute l'instauration d'un mécanisme de dialogue et de coordination renforcée avec les partenaires au développement, fondé sur des revues périodiques des portefeuilles de projets, des consultations bilatérales et multilatérales, ainsi qu'un partage systématique des bonnes pratiques et le suivi des recommandations formulées.

En outre, le Togo s'attache à maintenir un climat des affaires favorable afin d'attirer davantage d'investissements et de renforcer sa position comme destination de choix dans la sous-région.

Répartition des fonds mobilisés

Les fonds mobilisés en 2023 ont été orientés vers plusieurs secteurs stratégiques pour soutenir la mise en œuvre des priorités nationales. Dans le détail, 230 millions de dollars, soit environ 264,5 milliards de francs CFA, ont été alloués à la modernisation des

routes, au développement du Port autonome de Lomé (PAL) et aux projets d'électrification rurale.

Dans le domaine agricole, 150 millions de dollars, soit environ 172 milliards de francs CFA, ont été investis pour renforcer les zones agricoles planifiées (Zaap), améliorer la distribution d'intrants et développer l'irrigation, afin d'assurer la sécurité alimentaire des populations.

Pour les secteurs de la santé et de l'éducation, 180 millions de dollars, soit environ 207 milliards de francs CFA, ont été mobilisés pour améliorer l'accès aux soins, renforcer les capacités hospitalières, assurer la couverture vaccinale et moderniser les infrastructures éducatives, tout en favorisant la qualité de l'enseignement.

Enfin, environ 100 millions de dollars, soit 115 milliards de francs CFA, ont permis de financer les programmes de filets sociaux destinés à lutter contre l'extrême pauvreté, à accélérer la digitalisation de l'administration pour plus d'efficacité et à appuyer la réforme fiscale. Si l'APD revêt une importance capitale, sa diminution, son instabilité



À travers l'APD, le pays s'attaque également aux défis majeurs tels que les changements climatiques et ses effets sur la population.

mobilisées ont connu une hausse de 51,22 %, soit un accroissement de 252,48 millions de dollars. Entre 2018 et 2022, les financements cumulés

à améliorer de manière significative les conditions de vie des citoyens.

Les performances enregistrées s'expliquent

et ses conditions d'obtention appellent aussi des pays comme le Togo à diversifier leurs sources de financement.

La diaspora, une panacée

La diaspora constitue une source importante de financement des projets de développement du pays. L'on estime à près de deux millions le nombre de Togolais aujourd'hui expatriés, dont environ 70 % vivent en Afrique, et 30 % en Europe et en Amérique.

Selon les estimations, en 2018, les transferts de fonds de la diaspora togolaise, qui étaient de 400 millions de dollars, dépassent de loin les flux nets des Investissements directs étrangers (IDE).

En effet, l'évolution des transferts de la diaspora au Togo montre une croissance globale malgré un recul en 2020 dû à la pandémie du Covid-19. Les montants variaient d'environ 483 millions de dollars en 2017 à 441 millions de dollars en 2020, avec une tendance à la hausse dans les années intermédiaires. Ainsi en 2017, ces

transferts de fonds étaient estimés à 483 millions de dollars, en 2018 à 400 millions de dollars, en 2019 à 458 millions de dollars pour chuter à 441 millions de dollars en 2020 à cause de la pandémie du Covid-19.

Mais ces transferts de fonds ont repris du poil de la bête en 2023, atteignant 948,54 millions de dollars, soit 575,34 milliards de FCFA, dépassant de plus de 203 millions de dollars le volume de l'aide publique au développement reçue par le pays.

Dans l'ensemble, ces fonds constituent une source de revenus vitale de nombreuses familles togolaises et représentent une part significative du PIB du pays. Et pour favoriser le transfert de ce fonds, le Togo plaide activement pour la réduction des coûts de transfert qui restent élevés en Afrique comparativement à la moyenne mondiale.

Le partenariat public-privé, un autre moyen

Pour trouver des ressources complémentaires, et pallier à la baisse du

portefeuille de l'APD, le Togo entend favoriser les partenariats public-privé (PPP).

Des partenariats qui reposent sur des stratégies grâce auxquelles le Togo pourra compter sur l'appui de sociétés privées, d'investisseurs privés, pour la réalisation de projets pour l'atteinte d'objectifs que seul il ne pourrait atteindre.

À travers cette démarche, des infrastructures stratégiques se modernisent dans les secteurs clés comme l'agriculture et la logistique, et stimulent dans la foulée la croissance économique par la transformation locale des matières premières. C'est notamment le cas de la PIA, qui bénéficie de l'expertise de développeurs comme Arise IIP pour la mise en place des industries compétitives.

Outre ce projet, l'on pourrait également citer d'autres comme le projet d'éclairage public (PEP'S) avec l'installation de lampadaires solaires, les centrales électriques de Kékéli et de Blitta pour alimenter respectivement

250 000 foyers (1,5 million de personnes) et 158 000 ménages. Le projet d'amélioration de la compétitivité des services logistiques (PACSL), qui permet de réduire les coûts de la logistique commerciale pour stimuler la compétitivité des entreprises et favoriser une croissance économique inclusive et durable, est également le fruit du Partenariat public-privé (PPP).

Les PPP permettent aujourd'hui de renforcer la compétitivité du pays, d'attirer des financements et de favoriser le développement économique dans des secteurs clés comme les infrastructures, l'énergie et les services publics.

Les ressources domestiques, un autre atout

Outre les APD et les PPP, le Togo capitalise également sur ses ressources domestiques pour financer son développement. C'est le cas des ressources agricoles comme le café, le cacao, le coton, les cultures vivrières ainsi que des ressources minières telles que les phosphates, le manganèse, le marbre,

le calcaire et l'or dont la contribution n'est non plus négligeable. Et pour preuve, l'agriculture contribue à elle seule à 40 % du Produit intérieur brut (PIB) du pays.

Des financements innovants

Des financements innovants comme des mécanismes de garantie de crédit partiel pour les projets verts et sociaux, permettent au Togo de financer son développement. Le cas des programmes de financements sectoriels comme ceux de la Banque mondiale pour la numérisation et du Fonds africain de développement pour le développement de l'agriculture, en est l'illustration.

De ce qui précède, il ressort donc que pour promouvoir son développement, le Togo ne manque pas d'initiatives pour diversifier ses sources de financements. Que ce soit l'APD, la diaspora, les PPP ou les ressources domestiques, tous les moyens en valent la peine pour promouvoir le développement.

Caleb Akponou

Éducation

Les axes d'intervention du ministre Mama Omorou

Après sa rencontre du 13 octobre 2025 avec les directeurs centraux et chefs de services rattachés, le ministre de l'Éducation nationale, Mama Omorou, a poursuivi sa série de concertations avec les acteurs du système éducatif.

Jeudi dernier, il a réuni à Lomé les directeurs régionaux des enseignements primaire et secondaire, ainsi que les chefs d'inspection de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, venus des cinq régions du pays. Cette rencontre, placée sous le signe de la concertation et du dialogue participatif, visait à renforcer la coordination entre les structures centrales et déconcentrées du ministère. Le ministre a présenté les grandes orientations stratégiques

de son département en cohérence avec la stratégie nationale du secteur de l'éducation et la Feuille de route gouvernementale



Mama Omorou (Image trouvée en ligne le 26 octobre 2025)

2025. Le ministre Omorou a insisté sur la nécessité d'une synergie d'action entre tous les acteurs

du système éducatif. « C'est en conjuguant nos intelligences et nos expériences que nous pourrions bâtir une base de données solide et dégager les meilleures pratiques au service d'une éducation de qualité pour tous », a-t-il

déclaré. Rappelant que l'intérêt supérieur de l'enfant doit guider chaque décision, il a invité les responsables

régionaux à s'impliquer pleinement dans leur mission. « L'éducation de nos enfants est la clé de l'avenir de notre nation. Nous devons unir nos efforts pour leur offrir les meilleures conditions d'apprentissage », a-t-il ajouté.

Dans son intervention, le ministre a dévoilé les sept axes stratégiques qui orienteront son action à la tête du ministère : l'équité et l'accès pour tous, par le développement d'infrastructures adaptées et le soutien aux apprenants défavorisés ; la qualité et l'excellence des enseignements, à travers la valorisation du métier d'enseignant et la refonte des programmes.

L'on note l'adéquation formation-emploi, via le renforcement des filières

techniques et scientifiques ; la digitalisation du système éducatif, pour moderniser la gestion et les apprentissages ; la gouvernance participative, fondée sur la transparence, la redevabilité et le dialogue permanent ; la motivation du personnel enseignant, pilier essentiel de la réussite du système.

Le dernier point porte sur la rigueur et la discipline dans la gestion, gages d'efficacité et de crédibilité institutionnelle. Le ministre a invité chaque responsable à dresser un état des lieux exhaustif de son champ d'action, mettant en avant les acquis, les défis et les perspectives. Ce travail permettra, selon lui, de mieux planifier les interventions et d'optimiser les ressources disponibles.

TM et lereferenceur.tg

Mali/Sécurité

Assimi Goïta limoge plusieurs hauts gradés de l’armée pour insuffisance de résultats

Le président de la transition malienne, le colonel Assimi Goïta, a procédé, mardi 22 octobre, à un vaste remaniement au sommet de l’armée. Trois postes stratégiques ont changé de main : le chef d’état-major général adjoint des armées, le directeur de la sécurité militaire et le chef d’état-major de l’armée de terre. Une décision lourde de sens, dans un contexte où la situation sécuritaire du pays demeure préoccupante.

Le général Keba Sangaré, jusqu’alors chef d’état-major général adjoint, a été remplacé par le général de brigade Élisée Jean Dao. Le général Nouhoum Ouattara, directeur de la Sécurité militaire, cède sa place au général de brigade Sambou Minkoro Diakité, tandis que le général Harouna Samaké, chef d’état-major de l’armée de terre, est remplacé par le

général de brigade Toumani Koné.

Aucun commentaire officiel n’a accompagné ces changements dans le communiqué du Conseil des ministres. Mais selon une



source militaire haut placée, ces limogeages seraient liés à une « insuffisance de résultats sur le terrain ». « La décision a été prise la veille, lors d’une réunion de crise du Conseil de

défense. Les performances des troupes sont jugées insuffisantes, notamment dans la lutte contre les attaques et le renseignement. Certains de ces responsables pourraient même être traduits en justice », confie un officier sous couvert d’anonymat.

Depuis 2012, le Mali est plongé dans une spirale de violences alimentée par les groupes jihadistes du Groupe de soutien à l’islam et aux musulmans (JNIM), affilié à Al-Qaïda, et par l’État islamique au Sahel. Malgré le retrait des forces étrangères et la volonté affichée du régime de « reprendre le contrôle du territoire », les attaques se poursuivent à un rythme

soutenu. Ces dernières semaines, la cartographie des violences montre une stratégie claire du JNIM : isoler la capitale Bamako en multipliant les embuscades sur les principaux axes routiers.

Depuis septembre, le groupe jihadiste a également instauré un blocus sur le carburant, s’attaquant aux camions-citernes en provenance du Sénégal et de la Côte d’Ivoire. Une situation qui asphyxie peu à peu l’économie malienne et fait craindre une paralysie totale si le flux d’approvisionnement ne reprend pas rapidement. Dans certaines zones, les jihadistes vont plus loin encore,

imposant leurs propres règles sociales : port obligatoire du voile pour les femmes, séparation stricte des sexes dans les transports... Autant de signaux d’un contrôle territorial et idéologique qui s’étend, malgré les opérations militaires et les discours de fermeté des autorités. En procédant à ces limogeages, Assimi Goïta tente de reprendre la main sur une armée fragilisée par les revers successifs et la défiance grandissante de la population. Mais au-delà des têtes qui tombent, c’est la capacité du régime à restaurer la sécurité et à desserrer l’étau jihadiste qui reste, plus que jamais, mise à l’épreuve.

T.M.

Cameroun/Présidentielle

Deux proches d’Issa Tchiroma Bakary arrêtés à Douala

Alors que le Cameroun retient son souffle avant la proclamation des résultats officiels de la présidentielle, deux figures de l’opposition, connues pour leur soutien à Issa Tchiroma Bakary, ont été interpellées vendredi 24 octobre à Douala. Une double arrestation qui ravive les inquiétudes sur le climat politique à la veille d’un verdict électoral très attendu.



Selon leurs partis respectifs, Djeukam Tchameni, président du Mouvement pour la démocratie et l’interdépendance au Cameroun (MDI), et Anicet Ekane, leader du Mouvement africain pour la nouvelle indépendance du Cameroun (Manidem), ont été arrêtés à leurs domiciles par des hommes « encagoulés et armés », identifiés comme membres du Bataillon d’intervention rapide (BIR), une unité d’élite de l’armée. Depuis, aucune information officielle n’a filtré sur le lieu de leur détention. Ces deux responsables politiques appartiennent à l’Union pour le changement 2025, une coalition d’opposition qui avait désigné Issa Tchiroma Bakary comme candidat consensuel à la présidentielle du 12 octobre. Ce dernier revendique la victoire face au président sortant Paul Biya, au pouvoir depuis 1982, affirmant avoir obtenu 54,8 % des voix contre

31,3 % pour le chef de l’État. Dans un communiqué, la coalition d’opposition dénonce un « acte d’intimidation politique » destiné à museler les voix dissidentes à la veille de la proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel, prévue pour ce lundi 27 octobre. Le MDI parle de « manipulation grossière », fustigeant la diffusion de fausses informations laissant entendre que des armes ou de faux procès-verbaux électoraux auraient été découverts chez Djeukam Tchameni. De son côté, le Manidem a condamné « des arrestations arbitraires et abusives », qu’il estime « destinées à faire taire les Camerounais qui attendent que le verdict des urnes soit respecté ».

Ces interpellations interviennent dans un contexte de fortes tensions. Depuis que Tchiroma Bakary a revendiqué sa victoire, plusieurs marches pacifiques ont eu lieu à travers le pays, avant d’être rapidement dispersées. Le gouvernement a depuis interdit les rassemblements publics et restreint la circulation des mototaxis dans plusieurs villes, notamment à Yaoundé.

Sur le terrain, les observateurs signalent une montée de la répression et un durcissement du ton des autorités. Selon NetBlocks, une organisation internationale de surveillance d’Internet, d’importantes perturbations du réseau ont été constatées ces derniers jours, « susceptibles de limiter la couverture médiatique des événements ».

T.M.

Bénin/Présidentielle 2026

Rejet de la candidature des Démocrates : après l’échec de la rencontre avec le président Talon, Yayi Boni saisit la Cour constitutionnelle

Le ton n’est pas à l’apaisement du côté des Démocrates. Au lendemain d’une rencontre pourtant jugée « décisive » entre le président Patrice Talon et son prédécesseur Thomas Boni Yayi, le principal parti d’opposition béninois a choisi la voie du droit plutôt que celle du compromis. Réunis en urgence ce vendredi 24 octobre à Cotonou, les cadres du parti ont décidé de contester, devant la Cour constitutionnelle, l’invalidation du duo désigné pour porter leurs couleurs à la présidentielle d’avril 2026.

« Cette décision est injuste », tranche sans détour Guy Mitokpè, secrétaire à la communication du parti. « Nous utiliserons tous les moyens légaux pour que le droit soit dit. » En ligne de mire : la Commission électorale nationale autonome (CENA), accusée de partialité et d’opacité dans la publication de sa liste provisoire.

Le recours, déjà finalisé, a été confié à Me Renaud Agbodjo, le candidat désigné du parti, dont le silence ces derniers jours avait intrigué plus d’un observateur. Présent aux côtés de Boni Yayi et des vice-présidents lors du débriefing interne, l’avocat a déposé personnellement le dossier avant l’expiration du délai de recours, fixée à ce samedi 25 octobre à minuit.

Pourtant, quelques heures plus tôt, Patrice Talon et Boni Yayi étaient face à face, pour un tête-à-tête

de près de deux heures au Palais de la Marina. Aucun communiqué officiel, aucune photo, aucune déclaration. Le silence, plus éloquent que les mots, a nourri toutes les spéculations. Car si l’échange se voulait un geste d’apaisement, il n’a pas suffi à dissiper les tensions autour de



la participation du parti Les Démocrates à la présidentielle. Selon plusieurs sources proches de la rencontre, l’ancien président Yayi serait sorti « plus détendu » qu’à son arrivée. Mais dans les rangs de son parti, la prudence reste de mise : on salue la courtoisie du dialogue, tout en réaffirmant la fermeté de la position politique. Au Bénin, l’invalidation du duo Les Démocrates par la CENA réveille les plaies encore vives des

scrutins de 2019 et 2021, déjà marqués par des tensions et des exclusions d’opposants. Pour les partisans de Boni Yayi, il s’agit moins d’un simple différend administratif que d’un combat pour la survie du pluralisme politique. En attendant que la Cour constitutionnelle se prononce, le parti continue

de tenir ses réunions, d’ajuster sa stratégie et de mobiliser ses bases. Pendant ce temps, Boni Yayi a pris l’avion pour Abidjan où il participe, aux côtés de l’ancien président nigérian Goodluck Jonathan, à une mission d’observation des élections ivoiriennes. Un départ qui, paradoxalement, illustre la double posture de l’homme : observateur de la démocratie ailleurs, acteur contestataire chez lui.

T.M.



COMMUNIQUÉ

Conformément à l'**instruction n°035-11-2016 du 15 novembre 2016** relative à l'établissement et à la publication des états financiers individuels et consolidés, nous portons à la connaissance de notre clientèle, des parties intéressées ainsi que du grand public que **nos états financiers arrêtés au 31 décembre 2024** ont été publiés au **Journal Officiel de la République Togolaise** paru le **7 octobre 2025, pages 71 à 76**.

Toute personne physique ou morale intéressée peut en prendre connaissance dans la parution dudit Journal Officiel ou se rapprocher de la Banque pour toute information complémentaire.

La présente annonce s'inscrit dans la démarche Qualité de **Coris Bank International Togo** et traduit son engagement au respect des principes de transparence, de conformité et de bonne gouvernance dans la conduite de ses activités au service de l'économie nationale.

Fait à Lomé, le 27 octobre 2025

La Direction Générale

D1 Lonato saison 2025-2026

Un appui de 16 millions FCFA pour chaque club

Prévue pour le 26 octobre 2025, la saison 2025-2026 du championnat national de football de première division togolaise (D1 Lonato), va finalement démarrer le 9 novembre 2025. Pour ce championnat d'élite, chaque club en lice bénéficiera d'un appui de seize (16) millions de FCFA.

Cette annonce a été faite mercredi 22 octobre 2025, à l'issue d'une réunion de concertation entre le comité exécutif de la Fédération togolaise de football (FTF), avec à sa tête le président Guy Akpovy, et



Comité exécutif de la FTF lors de la rencontre

les responsables des clubs. Au menu de ces échanges, le calendrier de la saison 2025-2026 de la D1 Lonato, le volet financier ainsi que les dispositions à prendre par les clubs pour le bon déroulement du

championnat. Ainsi, pour ce championnat qui débutera le 9 novembre 2025, chaque club en lice bénéficiera d'un appui de cinq (5) millions de la FTF auquel viendront s'ajouter 10 millions FCFA promis par

l'État. En plus des appuis susmentionnés, la FTF annonce une subvention d'un (1) million de FCFA pour chaque club, portant ainsi son appui à six (6) millions de FCFA plus des 10 millions de FCFA promis par l'État, ramenant le tout à seize (16) millions de FCFA. Cet appui particulier marque la volonté de l'État et de la FTF d'accompagner le processus de professionnalisation des

clubs de football, plus particulièrement, ceux de la première division. Rappelons qu'ils sont au total quatorze (14) clubs en lice pour la saison 2025-2026 du championnat national de football de première division à savoir : ASCK, ASKO, AS OTR, FC Gbohloe-su, Gomido FC, FC Espoir, Semassi FC, AC Barracuda, AS Tambo, Unisport FC, Entente II, AS Binah, Étoile Filante et Dyto. Caleb Akponou

Eliminatoires CAN féminine 2026

Les Eperviers ratent leur première sortie face au Burkina Faso

Les Éperviers dames du Togo livrent une double confrontation contre les Étalons Dames du Burkina Faso. La phase aller de ce match comptant pour le dernier tour des qualifications pour la Coupe d'Afrique des nations féminine de football (CAN Maroc 2026) s'est tenue, vendredi 24 octobre 2025, sur le terrain du 4 Août de Ouagadougou. Une première sortie, soldée par une défaite des poulaines de Kaï Tomety.

Deux (2) buts à zéro (0) en faveur du Burkina Faso, c'est le score au terme des 90 minutes de jeu, comptant pour la phase aller de cette double confrontation.

Pourtant, dans la première partie du jeu, les Eperviers dames ont réussi à faire bonne figure en tentant deux (2) occasions qui, malheureusement, n'ont pas trouvé les filets de leurs adversaires.

Face à des Étalons Dames en forme et évoluant à domicile, la défense togolaise a également réussi à enrayer, dans la première partie du jeu, plusieurs assauts de l'adversaire, conduisant les

deux équipes à la mi-temps sur un score nul et vierge. De retour des citrons, les Burkinabé ont réussi à faire la différence en signant leur premier but à la 65^e minute sur un penalty transformé



Une action de jeu à la première confrontation

par Rasmata Sawadogo. Elles ont corsé l'addition à la 90^e minute sur un deuxième penalty concrétisé par Adèle Naomie Kaboré.

Les Éperviers dames en sous-effectif après l'expulsion de Rahamatou Atoukou sur un carton rouge n'ont pas réussi à revenir aux marquoirs. 2 à 0 en faveur du Burkina Faso, c'est le score final au terme des 90 minutes de ce

match. « On a remarqué qu'à la première partie on a eu des occasions de buts qu'on n'a pas pu réaliser et la seconde partie sur deux

erreurs défensives il y a eu des coups de pieds dans la surface de réparation qui nous ont coûté cher. Je dirai que l'adversaire a été très efficace », a indiqué au terme du match la sélectionneuse des Eperviers.

Relever le défi pour se qualifier Pour le match retour de cette double confrontation, les poulaines de Kaï Tomety

reçoivent le mardi 28 octobre 2025 les Burkinabé à domicile au stade de Kégué.

À ce match retour, l'équipe nationale togolaise est tenue de gagner sur un score supérieur aux buts encaissés à l'aller. Mais en cas d'une victoire des Éperviers sur un score de 2 buts à 0, les deux équipes seront départagées par les tirs aux buts.

« La remontada est possible. C'est n'est qu'une première partie du combat que nous avons livré au Burkina Faso. Nous allons nous aménager pour la seconde partie pour damer le pion aux Etalons à Lomé », a mentionné la sélectionneuse du Togo Pour valider le ticket pour la CAN, Kaï Tomety devra composer avec les 24 joueuses convoquées.

Liste des joueuses Gardiennes : Kanda Bilansama (Hedjaz), Ameneynou Abila (Sam Nelly), Hatto Adjo Sophie (Ahe FC)

Défenseuses : Atoukou Ramatou (Arab Contractor), Zoutepe Sonia (AC Barracuda), Ziorklui Happy (CSD Ebenezer), Amemado Ayélé (Entente II), Folly-Abla Adoukoe (AS OTR), Kouglo Benedicte (AC Barracuda), Assigno Akoko (Athlète), Gnamssou Nora (AC Barracuda), Bani Gift (ASKO)

Milieux : Yaya Tekiyatou (Modern Sport FC), Gbati Alice (Alamef de Aasar), Sama Koudjoukalo (Jura Dolois Football), Badate Nathalie (Chassieu Décines), N'djambara Amiratou (Athlète), Gnintegma Odette (Athlète), Guede Judith (TDS), Gake Reine (AC Barracuda), Tassa Awussi (CSD Ebenezer)

Attaquantes : Kayaba Tatiana (ASKO), Abdou Rachira (AS OTR), Gantim Lucie (Entente sportive des Trois Cités Poitiers), Boundjou Nadia (ASKO), Woedikou Apeafa (Racing Club Saint-Denis).

Caleb Akponou

Football

Le siège de la FTF fera peau neuve

La Fédération togolaise de football (FTF) s'apprête à rénover son siège. Un appel d'offres est officiellement ouvert pour les travaux de réhabilitation et de rénovation du siège sur la route de Kégué à Lomé.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Programme FIFA Forward, destiné à renforcer les infrastructures et les capacités organisationnelles des fédérations membres de la FIFA.



Cet appel d'offres concerne deux (2) lots distincts, à savoir le lot n° 1, qui concerne les travaux de génie civil de réhabilitation et de rénovation du bâtiment principal et du bloc technique, et le lot n° 2, qui prend en compte les travaux de génie électrique relatifs à la réhabilitation du bâtiment principal et du bloc technique.

Les deux lots seront attribués séparément, sans possibilité de cumul ni de variantes, conformément au Code des Marchés Publics et au règlement du Programme FIFA Forward, précise l'offre. Quant aux soumissions, elles sont reçues jusqu'au 19 novembre 2025.

Caleb Akponou

Record Guinness du plus long marathon culinaire

Après Laurence Assignon, cheffe Célia Awoussi se lance au nom du Togo

Célia Awoussi, une cheffe togolaise veut relever le défi du plus long marathon culinaire de Guinness. Au cours d'une conférence de presse animée le samedi 25 octobre 2025, Mme Awoussi a officiellement annoncé qu'elle s'est donnée pour objectif de réaliser un marathon de 336 heures.



Le coup d'envoi de cette performance hors norme est prévu pour le 8 novembre 2025, dès 17 heures, sur l'esplanade du stade de Kégué. L'événement s'annonce comme une grande célébration du goût, du partage et de la culture togolaise.

« Ce projet est avant tout une aventure humaine et

passionnée, portée par le désir de mettre en lumière le talent, la richesse et la créativité culinaire de notre

pays. Ce record n'est pas seulement le mien, il est celui de tout un peuple. Il est celui des femmes et

des hommes qui, chaque jour, dans nos foyers, nos marchés et nos cuisines, donnent vie à des saveurs qui racontent notre histoire », a déclaré fièrement la cheffe togolaise au cours de la conférence de presse. Durant deux semaines, la cheffe Célia prévoit de cuisiner 24 heures sur 24, avec seulement 2 heures de repos par cycle. Au total, 700 000 plats seront servis gratuitement au public, mettant à l'honneur les recettes locales et les produits du terroir. Pour son challenge, cheffe Célia Awoussi bénéficie

du soutien de plusieurs entreprises sponsors. Elle a cité entre autres, Moov Africa Togo, la marque Legend, la Clinique Biassa, et GK Builder Team.

En août dernier, c'était une autre togolaise qui a essayé de battre le record du plus long marathon culinaire. Laurence Assignon a passé 275 heures à cuisiner sans s'arrêter. Partie le 10 août avec un objectif initial de 192 heures, elle a largement dépassé ce cap, établissant ainsi un nouveau jalon dans la course au Guinness.

Affo-Djèlè Alarba

Yas Togo et Fimo 228

Un partenariat renouvelé pour trois ans

Le leader de la téléphonie mobile Yas Togo et le Festival international de la mode au Togo (Fimo 228) s'engagent de nouveau pour une durée de trois ans. Ce partenariat, renouvelé le 7 octobre 2025, vise à mieux valoriser au niveau international la créativité togolaise.

La reconduction de ce partenariat a été officiellement actée à travers un document paraphé entre Pierre-Antoine Legagneur, directeur général de Yas Togo, et Jacques Logoh,

promouvoir les talents dans le domaine de la mode et de positionner la créativité du Togo, se distingue également par ses initiatives à fort impact dans la lutte contre le cancer.

Renouvelant donc son partenariat avec ce festival, Yas Togo entend donc donner une dimension plus large aux initiatives du Fimo 228, renforcer sa structuration et en faire un véritable modèle

accent particulier sera mis sur le renforcement de la communication du festival à travers des outils numériques de dernière génération. L'objectif étant de toucher un public plus large.

« Yas Togo est plus qu'un partenaire. C'est un acteur engagé dans la professionnalisation, l'innovation et le rayonnement international. Ce renouvellement pour



Le promoteur de Fimo 228 et le directeur général de Yas Togo

promoteur du FIMO 228. À travers ce nouvel engagement, Yas Togo entend positionner davantage le Fimo 228 et faire de ce festival un événement de référence au niveau sous-régional et international.

En effet, depuis sa création, le Fimo 228, au-delà de

d'organisation culturelle panafricaine. Durant trois (3) ans, il sera donc question d'accroître la portée internationale de l'événement pour attirer davantage d'investisseurs et de pérenniser les actions sociales et culturelles en faveur de la jeunesse togolaise et africaine. Et pour y arriver, un

trois ans ouvre une nouvelle ère d'ambition et d'excellence, et illustre notre détermination à faire de Yas Fimo 228 un instrument durable de valorisation du génie créateur africain », a mentionné Pierre-Antoine Legagneur, directeur général de Yas-Togo.

Caleb Akponou

Agriculture

Des équipements pour les transformateurs locaux

Au Togo, les efforts se poursuivent pour garantir la sécurité alimentaire. Des transformateurs locaux ont bénéficié le jeudi 23 octobre d'un lot d'équipements destiné à renforcer la transformation et la valorisation des produits agricoles.



Le don, composé de broyeurs, marmites, balances, mini-tracteurs, batteuses de riz, arrosoirs et séchoirs, vise à améliorer la productivité et la qualité des produits locaux. L'initiative, soutenue par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), s'inscrit dans le cadre de la 45^e édition de la Journée mondiale de l'alimentation, célébrée chaque 16 octobre.

« Ces appuis visent à renforcer les capacités des transformateurs, stimuler la production et contribuer à la sécurité alimentaire

nationale », a souligné le directeur de cabinet du ministère en charge de l'Agriculture, Dindioque Konlani.

Au Togo, la sécurité alimentaire demeure une priorité pour les pouvoirs publics. Des Zones d'Aménagement Agricole Planifiées (Zaap) ont été lancées dans plusieurs régions dans ce sens pour permettre aux agriculteurs d'évoluer dans des cadres coopératifs et booster leurs rendements.

TM avec République Togolaise





Sécurisé. Rapide. Toujours avec vous

Votre partenaire de confiance en Mobile Money

Télécharge la Super App
Mixx Togo



ou tapez le

***145#**



IB Bank Togo
Banque émettrice

